

# NOUVELLES DE L'APRUM

## NOUVELLES DE L'APRUM

LETTRE DU 11 MAI 2009

Honorables collègues!

Voici que nous arrive cette période où la végétation, en dormance au cours du long hiver, a besoin de la majeure partie du triste mois d'avril pour préparer l'explosion *multimédia* du doux mois de mai. Dans ce contexte, l'APRUM tout en déplorant le décès de deux collègues continue de suivre de près les dossiers qui concernent ses membres et, parallèlement, voit aux préparatifs de l'Assemblée générale annuelle, qui aura lieu le 2 juin prochain, ainsi qu'à ceux de la réception qui suivra. Qu'en est-il au juste?

### ASSURANCE-SANTÉ

Tout dernièrement, une entente est intervenue entre les groupes intéressés au sujet des primes à verser, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009, pour participer au programme collectif d'assurance-santé UdeM-Croix Bleue disponible pour les personnes retraitées de 65 ans et plus (groupe 96775). L'APRUM a été présente à toutes les phases des échanges qui ont eu lieu via son Comité ad hoc, présidé par le professeur Robert Cléroux, et via son Conseil lequel, à sa séance du 16 avril, a accepté les conditions proposées.

Les primes en cause comporteront une *augmentation* de 2% par rapport au *coût réel du système* laquelle s'ajoute à l'augmentation de 4,7% exigible en 2008; cette dernière, par ailleurs, a été absorbée par l'utilisation d'une partie de la réserve disponible. **En net** : les participants font face à une augmentation d'environ 6,7% des primes par rapport aux **primes versées** depuis juin 2008. En contrepartie, il a été décidé d'accorder aux participants une vacance de cotisation pour le mois de juin 2009 laquelle engendre une diminution de 8,3% des déboursés en cause. Ladite vacance est financée au niveau d'environ 75 000\$ par l'utilisation d'une partie substantielle de la réserve accumulée. Vous recevrez, de la part de Guy Bélanger, responsable (UdeM) du dossier, les renseignements pertinents quant aux primes à verser lesquelles varient selon la catégorie de protection choisie : *individuelle, monoparentale ou familiale*. Les primes mensuelles seront respectivement de 62,95\$, 74,34\$ et 131,07\$.

### RÉGIME DE RENTES DE L'UDEM

Les inquiétudes tout à fait légitimes que génèrent tout autant les *soubresauts* des valeurs du marché boursier que les *commentaires* généralement non adaptés à la

situation qui prévaut à l'UdeM ne manquent pas de vous interpeler. Il en va de même chez les collègues responsables de cet important dossier pour le compte de l'APRUM.

Dans le but d'éclairer votre lanterne en ces matières, un texte approprié, qui tiendra compte des éléments propres au Régime de rentes de l'UdeM, paraîtra d'ici peu (premiers jours de juin) dans les Grains de sagesse. Robert Brunet, notre représentant au Comité de retraite, y commentera largement la situation en tenant compte : **1o** de l'avis aux participants du Régime (2 avril 2009) lequel vous avez déjà reçu **2o** du message (14 avril) du vice-recteur exécutif au sujet de la hausse des cotisations au Régime pour l'UdeM et pour les personnes **NON ENCORE** retraitées et, **3o** du texte (6 avril) qu'il avait lui-même rédigé et qui est déjà accessible sur la page d'accueil du site de l'APRUM [[www.aprum.umontreal.ca](http://www.aprum.umontreal.ca)].

## **NÉCROLOGIE**

Les textes qui suivent font état de la carrière universitaire des collègues qui viennent de nous quitter.

### **Jacques de Repentigny**

*Texte de Jacques St-Pierre avec contributions de Louis de Repentigny et de Léo Mathieu*

Le 18 mars 2009 décédait, à l'âge de 88 ans, Jacques de Repentigny, professeur retraité du Département de microbiologie et d'immunologie de l'UdeM. Tout jeune, il se sentit intéressé par la science et s'inscrivit à l'UdeM pour y poursuivre des études à la Faculté des sciences. La chimie lui apparut alors comme le secteur à explorer plus à fond. Après avoir obtenu une maîtrise (M.Sc.), il entreprit des recherches en chimie organique sous la direction de Roger Barré au cours desquelles il s'initia à la beauté des travaux menés avec des organo-magnésiens et obtint le grade de docteur ès science (D.Sc.).

Sa compétence dans le domaine lui valut une invitation à se joindre à l'équipe mise sur pied par l'Institut de microbiologie et d'hygiène de Montréal dirigé par le Dr Armand Frappier dont les activités prenaient alors place dans la partie ouest de l'édifice principal. Très tôt, il s'initia aux mystères (pour lui) de la bactériologie et apporta, comme chimiste, sa contribution à l'étude et au contrôle de la toxicité des vaccins préparés à l'Institut. Parallèlement, il entreprit des travaux de recherche en pathogénéicité bactérienne et mit au point des méthodes originales faisant appel aux notions de fluorescence en milieu soumis aux radiations ultraviolettes. Des stages à la Sorbonne (biochimie) et au National Institute for Medical Research Council de Londres (immunologie) lui permirent de bonifier sa compétence dans le domaine.

En 1964, lors de l'aménagement de l'Institut dans ses nouveaux locaux à Laval, il choisit de rester rattaché à l'Université. De la sorte, il put développer ses qualités de chercheur et les mettre à la disposition des étudiants inscrits aux

cycles supérieurs. La qualité et la pertinence de ses travaux furent reconnues par l'ACFAS qui lui décerna, en 1977, son prix Léo-Pariseau. Jacques de Repentigny avait le don de bien planifier ses protocoles expérimentaux et excellait dans la présentation des documents relatifs aux recherches menées à bien. Il s'impliqua dans les activités de sa discipline il fut président de la Société canadienne de microbiologie qui lui décerna son Prix (1969) et il apporta sa contribution aux instances appropriées soit à titre d'adjoint de Sorin Sonea, alors directeur du Département, soit à titre de membre du Conseil de la Faculté de médecine. Jacques de Repentigny a œuvré dans le voisinage immédiat des pionniers de l'UdeM auxquels il apporta une contribution de grande qualité. On le regrettera.

### **Jacques Nantel**

*Texte de Jules Brodeur*

Jacques Nantel, professeur à la retraite du Département de santé environnementale et santé au travail, est décédé le 29 mars 2009. Diplômé de l'École de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe en 1949, Jacques Nantel a exercé les fonctions de vétérinaire hygiéniste au Service de santé de la ville de Montréal jusqu'en 1960. Il débute alors une carrière universitaire comme professeur d'hygiène des aliments à l'École de médecine vétérinaire. Après un congé d'études durant lequel il obtient une maîtrise en hygiène, il continue sa carrière, cette fois au Département d'hygiène des milieux de l'École d'hygiène où il sera responsable des enseignements sur la salubrité des aliments, mettant ainsi à profit l'expérience acquise sur le terrain et les nombreux contacts cliniques qu'il entretient avec soin.

C'est à titre de directeur du Département d'hygiène des milieux que, de 1969 à 1976, Jacques Nantel vivra une période d'instabilité qui conduira au démembrement de l'École d'hygiène et du rattachement de deux de ses unités départementales à la Faculté de médecine, le tout contribuant éventuellement à la naissance du secteur de la médecine préventive. Il faut dès lors reconnaître à Jacques Nantel le mérite indiscutable d'avoir défendu et gardé bien vivante, pendant ces années difficiles et cela en toute fidélité à la mission première de la santé publique, la flamme des sciences de la santé environnementale, flamme qu'il a continué à alimenter par ses enseignements appréciés et ce, jusqu'à sa retraite en 1989.

### **ACTIVITÉS SPÉCIALES**

Tel qu'annoncé précédemment, l' **Assemblée générale annuelle** (AG) aura lieu le 2 juin prochain à 16h dans la salle M-415 du pavillon Roger-Gaudry. À ce sujet, vous aurez intérêt à prendre connaissance de l'avis de convocation et de l'ordre du jour de ladite Assemblée ainsi que du procès-verbal de l'Assemblée générale de l'an dernier. L'AG sera suivie à 17h30 d'une **réception** qui se tiendra dans le Hall d'honneur. Les

documents afférents à la réception coupon-réponse et laissez passer accompagnent ce texte.

Je n'ai pas à insister sur l'importance que ces événements occupent dans la vie de l'APRUM. Vous aurez compris qu'une occasion vous est offerte de vous exprimer sur les propos qui y seront tenus au sujet de l'état de santé de votre Association et d'échanger à leur sujet lors de la réception qui suivra. Vous aurez également compris qu'il importe de respecter les délais impartis pour vous assurer d'une « assiette » à la réception!

### **DEÇÀ, DELÀ**

La dernière activité collective de la saison avant l'Assemblée générale annuelle se tiendra le 21 mai prochain. Elle aura lieu au restaurant le Joli Moulin au 1201 rue Van Horne où, de 12h à 14h, nous partagerons le pain, le vin, ... et la bouffe en ce *troisième jeudi* de mai.

Quant au Club informatique, le meneur de jeu, Jean-Robert Derome, avisera ses fidèles de la décision qui sera prise. Pour renseignements : tel. : 514-731-4876; courriel : jean-robert@deromelyons.ca.

### **IN FINE**

Le vert tendre dont se parent les arbres en fleurs ainsi que les couleurs pastel qui décorent arbustes et arbres fruitiers ne manquent jamais de nous émerveiller. Vite, profitons de cette vie qui renaît!

Je vous salue en toute sérénité

Jacques St-Pierre  
Président  
JSP/fsp

Vos coordonnées (adresse, appartement, téléphone, ...) changent?  
Dites-le à l'APRUM : (514) 343-7635. Site web [[www.aprum.umontreal.ca](http://www.aprum.umontreal.ca)]